L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 9 JUILLET 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 juillet. — Température—Pluie, vents du sud, température et humidité à peu près stationnaires.

Température du 8 juillet 1880.

Thermomètre de C. Durkee, Opticien.

Heures du matin	Fahrenheit	Centigrade
6	75	24
Mid.	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

Bulletin météorologique.

Jeudi, 8 juillet, 2 h. 56 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	94	Louisville, Ky.	88
Atlanta	87	Memphis, Tenn.	87
Meridian, Tex.	86	Mobile, Ala.	91
Cairo, Ill.	88	Montgomery, Ala.	92
Chattanooga, Tenn	88	Nashville, Tenn.	89
Cincinnati, O.	87	New Orleans, La.	81
Davenport, Iowa	82	Omaha, Neb.	89
Dubuque, Iowa	84	Pittsburgh, Pa.	91
Galveston, Texas	87	Savannah, Ga.	96
Indianola	89	Shreveport, La.	84
Keokuk, Iowa	86	St Louis, Mo.	89
Key West, Fla.	89	St Paul, Minn.	81
La Crosse, Wis.	84	Vicksburg, Miss.	92
Leavenworth, Kas.	88	Yankton, D. T.	85

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	5.02	Nashville, Tenn	24.02
Cairo, Ill.	34.00	New Orleans*	7.07
Cincinnati, O.	10.0	Omaha, Neb.	17.00
Davenport, Iowa	11.06	Pittsburgh, Pa.	4.08
Keokuk, Iowa	14.09	Shreveport, La.	
La Crosse, Wis.	6.10	St Louis, Mo.	25.02
Leavenworth, K	15.06	St Paul, Minn.	6.06
Louisville, Ky.	6.06	Vicksburg, Miss	29.02
Memphis, Tenn.	24.07	Yankton	12.08

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariage—Joseph Medione à Mlle C. A. Rigol, Jacob Jauch à Mlle C Wild.

Naissances Mme E J Allen, une fille, 1er juillet,
Mme Peter Markey, une fille, 25 juin,
G Kolrer, une fille, 14 juin.
H Salomon, une fille 27 juin.

Décès—Wm Glassen, 70 ans, coin des rues Gravier et St Jame, natif d'Irlande.
Laura L. Revol, 6 ans, No 385 rue de Chartres.
Wm Armstead, c. 8 ans, No 156 rue Prieur.
Patt p Parker, c. 1 an, No 144 rue Louisa.
Alice M J Pets, 5 mois, coin des rues Pelete et Claiborne.
Geo Martin, c. 2 jours, No 159 rue Claver.
Alfred Harel, 27 ans, sellé français, natif de France.
Mlle Laura Thibodeaux, en religion sœur Marie Seraphine, 33 ans, native de Breaux Bridge, La.
E Smith, c. 22 mois, No 139 rue Liberté.
Mme Catherine Bouvir, 56 ans, No 103 rue de Chartres native de France.
Tony Lamond, 3 ans, No 244 rue Deslord.
Théo. Michon, 63 ans, Hotel-Dieu.
Jno C Bandorth, 74 ans, No 880 rue de Chartres, natif d'Allemagne.

LE MEURTRE DE ROBERT BURTON.

Enquête.

Le coroner Berou a commencé, hier soir, à sept heures, et achevé, à dix heures et quart, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort de Robert Burton, c., assassiné, le 4 juillet, entre minuit et une heure, au coin des rues Français et Roman.

Nous donnons, ci-après, les témoignages que les jurés ont entendus :

Adolphe Zay, domicilié au coin des rues Roman et Français, a été le premier témoin appelé. Il tient un magasin d'épicerie. Les trois hommes sont venus chez lui samedi soir, vers les 10 heures et demie. Ils se nomment Edward Chevillon, Maimée Alphonse et Charles Parisi; ils sont venus à pour boire. Il a vu Charles Farari donner de l'argent à Chevillon en Perrique pour payer à boire, et après qu'ils avaient bu, Chevillon a refusé de payer la consommation. Deux des hommes sont alors sortis du magasin, et Chevillon y est resté. Robert Burton y est entré quelques instants plus tard et a demandé trois verres de bière dont un pour sa sœur, lui et le témoin.

Burton a ensuite présenté sa sœur au témoin. Tandis que celui-ci, le défunt et sa sœur buvaient, Chevillon a demandé qui avait invité à boire, puis a quitté le magasin, laissant les trois à la buvette. Burton est sorti après avoir bu; il était à peine sur le trottoir, qu'une femme nommée Martha est entrée chez le témoin et lui a demandé pour dix sous de bière. En entrant, elle a dit au témoin qu'un des trois individus l'avait frappée sur la jambe. Lorsqu'elle est sortie du magasin, Edouard Chevillon est entré chez le témoin en courant et lui a demandé une chandelle; il était très pressé. Le témoin lui a demandé ce qu'il voulait faire de la chandelle. Chevillon lui a répondu de porter le prix sur le compte de Maimee Alphonse qui paierait. Il est ensuite sorti et le témoin a fermé son magasin. Quelques moments plus tard, il a entendu des cris de "watch! "à la garde!" et au "meurtre!" Il n'est sorti qu'à l'arrivée de la police; c'est alors qu'il a vu Robert Burton étendu sur le trottoir. Il est sous l'impression que Chevillon a venu chez lui pour lui chercher chicane, et il avait peur de Chevillon à cause de cela. Il a vu un couteau aux mains de Farari, tandis que celui-ci était dans le magasin. Maimée Alphonse avait une canne. Le témoin a dit que le meurtre a eu lieu vers minuit.

Ada Jackson, domiciliée au No 290 de la rue des Français, près la rue Roman a entendu des cris, dimanche, entre minuit et une heure; elle s'est levée et a ouvert sa porte; au même instant Maimée Alphonse passait en courant; il a brandi devant elle, plusieurs fois quelque chose qu'il avait à la main; elle ignore ce que c'était, mais la marque sur la porte; elle a alors fermé sa porte. C'est tout ce qu'elle sait.

Martha Jurdan, domiciliée dans la rue des Français, entre les rues Roman et Prieur, a donné le même témoignage que le précédent. Elle a parlé de la même manière de ce que Maimée Alphonse avait à la main et a brandi devant elle en passant. Elle n'a pas vu d'autres personnes que Maimée Alphonse.

Lizzie Hilliar, domiciliée au coin des rues Français et Prieur, était, dimanche dernier, à minuit et quart, sur sa galerie, quand elle a vu trois individus venir près de sa barrière; elle a appelé son mari et lui a dit que quelqu'un était couché près de là, tandis que Robert Burton venait de l'encourager, un des trois hommes s'est levé et l'a frappé. Burton était assis et n'a rien dit après avoir reçu le coup, il a continué à marcher du côté de la rue des Français, suivi de deux hommes qui le battaient. Le témoin a vu les trois hommes le frapper et les reconnaîtrait en les voyant.

Rachael Burns, (sœur de Burton) domiciliée dans la rue Liberté, entre les rues Français et Champs-Elysées, est entrée vers minuit, avec son frère, Robert Burton, dans un magasin d'épicerie du coin des rues Solidelle et Français pour y boire un verre de bière. Pendant qu'ils buvaient, trois hommes (blancs) sont sortis du magasin, et cet marché lentement près de la barrière en allant du côté du bois. Elle a dit dit à son frère qu'elle ne pouvait pas comprendre pourquoi ces hommes marchaient ainsi, et qu'elle avait peur d'eux; son frère lui a répondu de ne pas faire attention à eux et de ne pas se laisser effrayer. Le témoin et le défunt venaient de quitter le trottoir et traversaient la rue pour aller du côté du reverbère; un individu, tenant quelque chose à la main a levé le bras et frappé Burton sur la tête, de toutes ses forces.

C'est le plus fort des trois hommes qui l'a frappé. Tandis qu'il portait les coups à Burton, les deux autres le frappaient dans le dos; ils avaient aux mains quelque chose qui brillait. Le témoin est sûr que c'étaient des couteaux. Son frère n'a rien dit. En le voyant frappé, elle s'est écrié: "Ne tuez pas mon frère!" Un des hommes, armé, a fait le mouvement de la frapper; c'est alors qu'elle s'est mise à courir et à crier "watch!" Elle est revenue sur les lieux avec un officier de police et a vu son frère étendu, mort, sur le trottoir. Burton n'a même pas essayé de se défendre; il n'avait sur lui aucune arme—pas même un couteau de poche.

Rachel a été amenée à la prison de parroisse, où on lui a montré les trois prisonniers; elle les a reconnus, et, désignant Maimée Alphonse: "C'est lui, a-t-elle dit, qui, le premier, a frappé mon frère."

Ada Jackson a reconnu Maimée Alphonse qui est passé, en courant, devant sa porte, en brandissant quelque chose.

Lizzie Hilliard a aussi reconnu Maimée Alphonse et a dit que c'est lui qui, le premier, a frappé Burton. Elle a reconnu les deux autres prisonniers.

Ada et Lizzie ont, toutes deux, comme Rachel, été conduites à la prison et confrontées avec les accusés.

Maimée Alphonse était d'une pâleur livide en présence des témoins; Chevillon tenait la tête baissée et paraissait vouloir se dérober aux regards; Farari tremblait de tous ses membres.

Le représentant de l'Abeille ne se souvient pas d'avoir assisté à un spectacle semblable au cinéma des trois hommes devant leurs accusatrices.

Le "verdict" accuse de meurtre Maimée Alphonse, Edouard Chevillon en Perrique, et Charles Farari.

Cour du juge Hillemberger.—Albert Williams, accusé de vol, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

Philis Burgess, pour voies de fait, a été condamné à $10 d'amende ou à dix jours de prison de paroisse.

Justin Brust et Augustus Bennett, accusés de voies de fait, ont été renvoyés de la plainte.

Chas Bennett, pour avoir déchargé une arme dans les limites de la ville, a été condamné à une amende de $5 ou à cinq jours de prison.

Louisa Tricou, pour avoir troublé la paix et s'être servi d'un langage indécent, a été condamnée à $20 d'amende ou à trente jours de prison.

Mme Hall, accusée de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamnée à la même amende.

Mary Currens a été condamnée à $5 d'amende ou à dix jours de prison de parroisse pour s'être enivrée.

Eliza Allen, accusée d'ivrognerie, de bris de paix et d'insultes, a été condamnée à $20 d'amende ou à trente jours de prison de paroisse.

Caroline Bruce pour ivrognerie et infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostitutées; Annie Tonney, Ada Clifton, Sarah Lee, Minnie Johnson et Maggie Morris, pour avoir enfreint la même ordonnance, ont été condamnées à la même amende.

Eliza Jane, accusée de s'être enivrée et d'avoir troublé la paix et de s'être servie d'un langage obscène, a été condamnée à $10 d'amende ou à dix jours de prison.

Cour du juge Sheehan.—John Murphy, Mime White et Henry White étaient accusés de bris de paix; les deux premiers ont été acquittés; le dernier condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Le juge a acquitté Caroline Young, accusée de vol; Fannie Jackson, d'insultes; J. Walker, de voies de fait.

Richard Cook, accusé de vol, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de $250.

James Kenny était accusé par Emma Taylor de voies de fait; le juge l'a acquitté et a condamné Emma Taylor à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

John Moriarty, accusé d'ivrognerie, de bris de paix et d'attaque à main armée, a dû donner un cautionnement de $350 en attendant l'instruction.

Mary Ann Hughes, Mike Murphy pour ivrognerie; Fred. Smith, pour ivrognerie et bris de paix—on été condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Henry Tieman, accusé d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène dans le car No 47 de la ligne de la rue des Magasins, a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

Octavia Morgan, accusée de vol; J. Morady, d'attaque à main armée, ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Charles de Forrest, accusé du vol d'une montre et d'une chaine en or, n'ayant pu donner un cautionnement de $500, a été envoyé en prison.

Paragraphes.—Les exercices de fin d'année du collège commercial de St-Stanislas—à la Baie St-Louis—commencent le 14 du courant, à 10 heures du matin. Les élèves iront dans leur famille le lendemain. La rentrée des classes est fixée au 15 septembre.

—Si le ministre des finances des Etats-Unis autorise le débarquement de marchandises sur la rive droite du fleuve, sur un terrain qui est un peu au-dessus du canal Harvey, M. Nicholas D. Harvey se propose d'y construire un quai solide et convenable. Le collector de la douane appuie le projet; il a signé la lettre adressée à M. Sherman.

—Les Crescent Rifles ont élu Leslie Bobb capitaine, en remplacement de A. B. Pleasants, démissionnaire; Walter C. Flower, premier lieutenant, en remplacement de H. H. Baker; Walter A. Brashear second lieutenant. Le lieutenant Baker est capitaine des grenadiers du bataillon.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $24,306 94, dont $2,759 75, provenant du département du revenu intérieur, $147 50, en or, $215 57 en argent, et 5,780, en billets, provenant de la douane, $8,896 25 du bureau de poste, $6,501 77 de différentes sources.

—Le bureau de liquidation, conformément à un arrêt du juge Rogers, a converti les obligations connues sous le nom de "Wood warrants" et s'élevant à $32,817 97.

—Ed. Reese et Jas. Walker, petits nègres, pour s'être baignés dans le fleuve, au pied de l'Avenue Carrollton, ont été écroués à la station du port du septième precinct.

—Edw. Hampton, N. Duncan, Amos Gails et Pierre Pache, accusés de dilit, ont été arrêtés dans la rue Anne, près la rue Milhandon.

—Mike Murphy, pour s'être enivré, a passé la nuit à la station du deuxième precinct.

—Mme Kent, accusée d'avoir troublé la paix, a été arrêtée par ordre de la septième justice de paix.

—C. H. Gallagher, accusé d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage indécent dans un des cars de la rue du Canal allant au Lac, a été écroué à la station des faubourgs.

—Le pont de Pencoignare avenue Carrollton et Bienville, ainsi que celui de l'enclume de la même avenue et de la rue Continent besoin de réparations.

—Christy Sullivan, accusé de voies de fait, a été arrêté au coin des rues Joséphine et Water.

—J. Meradу a été arrêté à l'encoignure des rues Ste-Marie et Rousseau. Mme Mary Lemoni l'accuse d'ivrognerie, de bris de paix et d'attaque à main armée.

—Henry Tieman, pour s'être enivré, avoir fait du tapage et s'être servi d'un langage obscène dans le car No 47 de la ligne de la rue des Magasins, a été écroué à la station du sixième precinct.

—Eliza Jane a été arrêtée dans la rue Dauphine, près la rue Toulouse, pour bris de paix et langage obscène.

—Caroline Bruce, Annie Tonny, Ada Clifton, Sarah Lee, Minie Johnson et Maggie Morris, accusées d'avoir troublé la paix et enfreint l'ordonnance 528, qui a trait aux prostituées, ont été arrêtées dans la rue Conti, près la rue Bourgogne.

—Le bruit courait, hier matin, que le gouverneur Wiltz est parti du Colorado et sera parmi nous aussi vite que les chemins de fer pourront l'y transporter. On lui attribue aussi l'intention de convoquer la Législature en session extraordinaire.

—M. D. Robinson, surintendant du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, a comblé les trous énormes et dangereux dont la présence a provoqué tant et de si justes plaintes de la part des habitants de la rue de l'Esplanade et des citoyens en général.

—Ceux des anciens soldats et marins de l'Union qui résident dans notre ville ont formé un club Hancock. L'annonce officielle en a été communiquée à nos amis du "Democrat."

—Les attachés du département du revenu intérieur des Etats-Unis montrent un ardent désir de rencontrer les fabricants ou les paccotilleurs qui expédient des cigares que ne couvre pas le timbre exigé. Un des expéditeurs—ou soi-disant expéditeurs—se trouve en ce moment dans un pénible embarras; il est, en outre, en prison faute d'un cautionnement de mille piastres. "Puros peligrosos."

—A la cour criminelle supérieure, Tim Tobin s'est reconnu coupable de port d'arme cachée; le juge l'a condamné à deux piastres et demie d'amende. John D. Masent est accusé de port d'arme cachée. Les petits jurés, qui s'étaient présentés après l'heure fixée, ont été condamnés à une piastres et demie d'amende ou cinq jours de prison de paroisse.

—Le cadavre d'un blanc inconnu flottait, hier matin, en face du Valette Dry Dock, Alger.

—Le hangar de l'entrepôt Home s'est écroulé.

—A qui appartient l'orgue qu'un policeman a trouvé sur le trottoir, de la rue du Canal, près la rue Frémé? Ne perler que quatre à la fois.

—La démission de M. Rogers, surintendant des écoles publiques de la Nlle-Orléans, excite de vifs regrets dans la communauté.

—Les tapageurs et les soiffeurs paraissent vouloir s'exercer dans les "cars."

—La malle de l'Ouest, que le bureau de poste reçoivait, par le chemin de fer de Jackson, à sept heures quarante-cinq minutes du matin, y arrive à onze heures du matin, depuis hier.

—Hier, le gouverneur intérimaire a signé la sentence de Green Red ou Green Redding, convaincu du meurtre d'Ann Redden Redding, et que le juge de la paroisse Ouachita a condamné à la pendaison. La sentence sera exécutée le vendredi, 1er octobre 1880, entre onze heures du matin et deux heures de l'après-midi.

—Le gouverneur intérimaire a nommé, hier, Modeste Rabalais constable du huitième ward de la paroisse Avoyelles, en remplacement de Valerie Moreau, démissionnaire; Bernard Martin membre du conseil de ville des Opelousas, paroisse St-Landry.

—A la deuxième cour, la succession de John Coyne, ainsi que celle de ses enfants sont ouvertes.

—Hier soir, à neuf heures moins le quart, Willie Smith, âgé de six ans, en essayant de traverser en avant du car No 1 de la ligne de la rue Dumaine, a failli être écrasé. Le conducteur du car, Lucien Dubagne, voyant le danger que courait l'enfant, a immédiatement arrêté son véhicule; le pauvre petit garçon n'a, heureusement, reçu que de légères contusions à la tête.

Une lettre de l'hon. Jefferson Davis.—Elle est datée de Beauvoir (Mississippi) résidence de l'auteur.

A Son Honneur I. W. Patton, maire de la Nouvelle-Orléans,

M. le maire,—Mme Sarah A. Dorsey, avant de quitter ce monde, m'a chargé verbalement, de faire parvenir et de donner, en son nom, à la Nouvelle-Orléans, un tableau qui était alors à Elk Ridge, paroisse Tensas. La toile représentait Anne d'Autriche montrant le portrait de son fils, Louis XIV, au peuple français. L'artiste est Pierre Mignard, peintre de la cour.

Mme Dorsey, en faisant cadeau de cette œuvre à la ville, avait un double but: reconnaître les bontés que les citoyens de la Nouvelle-Orléans, avaient eues pour elle dans toutes les circonstances, particulièrement durant sa longue et douloureuse maladie; fa re un legs approprié à la métropole de l'Etat dont le Sénat avait été nommé d'après le "Grand Monarque" dont la toile reproduit les traits.

On a beaucoup tardé à me remettre le tableau; cela vous expliquera le long intervalle entre la date de la demande de Mme Dorsey et l'accomplissement de sa volonté.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.

Jefferson Davis.

M. Isaacson, qui remplace actuellement M. Patton, a répondu:

Monsieur—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre par laquelle vous m'informez que peu de jours avant sa mort, Mme Dorsey vous a chargé de faire parvenir et de donner à la Nlle-Orléans un portrait qui représente Anne d'Autriche montrant le portrait de son fils, Louis XIV, au peuple français.

Au nom des citoyens, je vous remercie profondément de ce précieux cadeau.

Je vous remercie également des termes dans lesquels vous vous êtes acquitté de votre mission.

Je suis votre obéissant serviteur.

Alf. H. Isaacson,
faisant fonctions de maire.

Bureau de Santé.—Le bureau de santé a siégé, hier soir, sous la présidence du Dr Jones. Les Drs Loeber, Davidson, Shepard, Formento et Beard, MM. Marks et Hernandez étaient présents.

Le Dr Jones a annoncé qu'il n'y a eu, dans la semaine, que 112 décès. Le bureau a nommé trois inspecteurs; il a employé, durant quelques jours, dix-huit hommes de plus pour la distribution des désinfectants. La société sanitaire auxiliaire lui a donné douze hommes de plus pour nettoyer les ruisseaux.

Le Dr. Jones a dit qu'il a écrit au bureau national afin de savoir quelle ligne de conduite ce bureau suivrait dans le cas d'une épidémie. Le bureau a répondu que la plupart des membres étant absents, il ne pourra pas faire de réponse avant deux semaines.

Le Dr. Jones a inspecté la station de quarantaine des Rigolets; tout y est en ordre. Le médecin résidant mérite des éloges. Il a établi un téléphone entre les bateliers et lui. Il a inspecté plus de cinq cents goélettes, depuis qu'il exerce ses fonctions.

Il a été in une dépêche par laquelle le Dr Wilkinson, sous-médecin de la station de quarantaine du Mississippi, annonce au bureau que le Dr Finney, son chef, après avoir examiné les papiers du steamer "Silbury," a fait un faux pas; il est tombé dans la cale et s'est blessé. La blessure est douloureuse mais n'a pas de gravité. Le Dr Finney a été transporté à la Nouvelle-Orléans.

Le Dr Jones a dit que le "Republican Aid Medical Association" se réunira dans notre ville, dans le courant de l'automne prochain, et que des comités font des préparatifs de réception. Le Dr Formento a proposé la nomination d'un comité qui serait chargé de s'entendre avec les autres sur les mesures à prendre. Le Dr Loeber a proposé, vu l'importance de la visite, que tout le Bureau fût présent. Sa motion a prévalu.

D'après le rapport du comité de finances, il a été reçu, en juin, $3,039 20 et il a été dépensé $3,681 50.

Sur la motion du Dr Formento, il a été décidé que désormais tous les comptes dont le bureau n'aura pas directement autorisé le paiement devront être, après examen du comité de finances, soumis au bureau avant d'être payés.

Le Dr Loeber, au nom d'un comité d'enquête a déclaré que la plainte, portée contre les docteurs Finney et Wilkinson à propos de l'accident survenu à bord du steamer "Mediator" n'est pas fondée.

Le Dr Formento a déclaré que la plainte portée contre les inspecteurs d'huiles de charbon de la Nouvelle-Orléans, par M. A. K. Sheppard, agent de certains marchands d'huiles de charbon, est fondée, les huiles inspectées pouvant faire explosion. Le rapport recommande la prudence aux inspecteurs.

Le Dr Davidson a dit que le président de la compagnie des Waterworks s'est rendu à l'invitation du bureau de santé et n'a fait exécuter que des travaux insignifiants, mais demande l'autorisation de poser les tuyaux jusqu'à la rue St. Philippe afin de pouvoir fournir de l'eau aux marchés français. Le Dr Beard a proposé que la permission lui fût accordée, sa motion a été adoptée.

Sur motion de M. Marks, les agents de propriétaires de steamers et de navires seront avertis qu'un refus de payer les frais de désinfection sera dénoncé suivi d'un refus de fournir les désinfectants.—Le président a été, en outre, autorisé à agir, à ce sujet, comme la loi le lui permet.

Le bureau s'est ensuite ajourné à jeudi prochain.

Arrestations dans le mois de Juin—Voici un relevé que nous devons à l'obligeance de M. Walter Noble, sous secrétaire du chef de police:

Nombre de personnes arrêtées 1365, dont 175 pour voies de fait, 2 pour tentative d'incendie, 20 pour attaque à main armée, 4 pour abus de confiance, 5 pour vol, 9 pour rôdeurs suspects et dangereuses, 117 pour bris de paix, 242 pour ivrognerie, 141 pour ivrognerie et bris de paix, 4 pour détournement de fonds, 123 pour s'être battues et avoir troublé la paix, 92 pour insultes, 60 pour larcin, 9 pour méchanceté, 5 pour homicide, 4 pour obtention d'argent sous de faux prétextes, 2 pour filouterie, 1 pour empoisonnement, 2 pour avoir poignardé, 4 pour avoir des objets volés, 24 pour tentative de meurtre, 26 pour vagabondage, 113 pour infraction aux ordonnances, 13 pour port d'armes cachées. De ces 1365 personnes, 998 étaient du sexe masculin et 367 du sexe féminin; 531 étaient mariées et 834 ne l'étaient pas; 831 pouvaient lire et écrire 534 ne le pouvaient pas; 1 est née en Autriche, 1 en Belgique, 1 au Canada, 1 en Chine, 3 à l'Ile de Cube, 2 au Danemarck, 28 en Angleterre, 28 en France, 73 Allemagne, 1 en Grèce, 174 en Irlande, 7 en Italie, 3 au Mexique, 2 en Portugal, 5 en Russie, 8 en Espagne, 1001 aux Etats-Unis; 239 étaient âgées de 10 à 20 ans, 454 de 20 à 30, 549 de 30 à 40, 98 de 40 à 50, 25 avaient plus de 50 ans.

Le rapport ajoute qu'il y a eu 28 animaux amenés aux épaves, 78 accidents, 12 bâtisses trouvées ouvertes, 7 voies avec effraction, 17 incendies et 5 enfants égarés.

Ventes inscrites au bureau de l'auscultateur des allégeances:

Vente du shérif (J. M. Abadie) à J. M Bay, un lot et améliorations, compris entre les rues Dryades, Bacchus, Marengo et Constantinople $500

J. M. Artigue à M. G. Lienney, un terrain et améliorations, Sus 120, rue Commune, entre Moro et Tonti ..... 700.

—Une nouvelle qui commence à faire son chemin, mais que nous ne garantissons pas.

Le parc réservé de Saint-Cloud vient d'être loué pour vingt ans, par l'Etat, à une Société anglaise.

L'Etat se déchargerait ainsi de l'entretien très coûteux de ce parc et recevrait, en outre, une redevance annuelle de vingt-cinq mille francs.

La Société anglaise aurait l'intention d'établir, dans les parties non boisées, une sorte de palais de cristal.

—Un solliciteur est introduit dans le cabinet du banquier X....., qui a été plusieurs fois dévalisé par ses caissiers.

—Monsieur, dit-il en l'abordant, humble et l'échine basse, j'ai appris que vous aviez besoin d'un caissier..... J'ai de bonnes références.....

—Parfaitement, répond le banquier; mais laissez moi d'abord mesurer vos jambes, parce que si elles sont plus longues que les mienes, je ne pourrai pas vous rattraper!....

INJECTION & POUDRE-TISANE du Dr BIENAIME

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Les Prémontrés d'Avignon.

Paris, 4 juillet.—Le supérieur de l'Abbaye des Prémontrés, située près d'Avignon, qui est un Américain nommé Edmonds, s'est rendu à Madrid afin d'obtenir du gouvernement espagnol l'autorisation de transporter sa communauté dans la péninsule ibérique. En attendant, il a placé son couvent sous la protection du représentant des Etats-Unis et a hissé sur les bâtiments le drapeau étoilé.

Banquet donné à propos du grand monument commémoratif de l'indépendance Américaine.

Paris, 8—Le comité de l'Union Franco-Américaine a donné un banquet, hier soir, pour célébrer la notification faite officiellement au Président Grévy, de l'achèvement du monument commémoratif de l'Indépendance des Etats-Unis, dont l'inauguration aura lieu en 1883.

L'historien Henri Martin, le sénateur Bozérian, MM. Oscar de Lafayette et Lebonlaye, le comte de Lesseps, le gouverneur Noyes, ministre des Etats-Unis, le général Pittié, représentant le président Grévy, M. Dietz-Monin, M. Walker, consul-général des Etats-Unis, le général Key, MM. Henry Wood, Detmold, Réjan, Bartholdi, l'architecte-sculpteur du monument, et un grand nombre de jour nalistes y assistaient.

M. Labonlaye, président du comité, a proposé plusieurs toasts et donné un compte rendu des travaux du comité. Il a dit que la France avait fourni la statue et l'artiste, et que l'Amérique se chargerait du piédestal. Dans les âges futurs, la statue de la Liberté éclairera comme un monument de la grande époque et comme le souvenir de l'amitié de deux grands peuples. Il a conclu par le toast suivant: A l'éternelle amitié de la France et de l'Amérique!

Le ministre Noyes a fait un discours éloquent et souvent applaudi. Il a remercié chaleureusement le comité de son initiative. Ce monument sera un témoignage d'amitié et de gloire, et un témoignage, dans l'avenir, de la reconnaissance de l'Amérique envers le pays qui l'a aidée à conquérir son indépendance. Le général Walker a proposé la santé du président Grévy. M. Bozenan a à la Presse des Etats-Unis. M. Oscar de Lafayette au président Hayes.

Le ministre Noyes et le comte de Lesseps ont rappelé la mémoire de ces français qui ont versé leur sang pour la cause de l'indépendance américaine.

M. Lepère, ex-ministre de la justice, en son nom et au nom de ses anciens collègues dans le Cabinet, a salué la grande nation américaine.

Le nouveau projet d'amnistie voté par la Chambre des Députés.

Paris, 8—La Chambre des Députés a adopté le rapport définitif du comité à une majorité de 321 contre 150.

Paris, 8—Le nouveau projet d'amnistie voté par la Chambre des Députés consiste en un seul article, que voici: Toutes les personnes condamnées pour participation aux insurrections de 1870 et 1871, qui auront été gâciées avant le 14 juillet 1880, seront considérées comme amnistiées.

Le gouvernement ayant l'intention de gracier tous les condamnés sans exception, le projet est le même en fait que celui qu'a rejeté le Sénat.

L'imbroglio de l'amnistie.

Paris, 8—Le "Parlement", organe de M. Dufaure, républicain, dit: Nous pensons que le Sénat ne devrait pas accepter la position humiliante que lui prépare la Chambre des Députés.

Les journaux de la droite pensent que le Sénat adoptera l'amendement de M. Hélérian.

Gens de la gauche croient que la Chambre des Députés a montré un sérieux esprit de conciliation en ne votant pas l'amnistie pure et simple, et ils pensent que le Sénat acceptera le compromis proposé.

Etat hebdomadaire de la banque de France.

Paris, 8—L'état de la banque de France accuse une diminution d'espèces de 20,325,000 fr. pour cette semaine.

Panique aux Bourses de Paris et de Berlin.

Londres, 8—Il y a eu une demi-panique aux Bourses de Paris et de Berlin, hier, par suite du malaise produit par l'attitude de la Porte.

Les Monténégrins marchent sur Podogoritza.

Paris, 8—Un télégramme de Ragusa rapporte que les Monténégrins abandonnent toutes leurs positions près de Dulcigno, et marchent sur Tuzi et Podgoritza, qu'ils veulent attaquer immédiatement.

On dit qu'ils veulent ramasser les récoltes dans les campagnes appartenant aux Albanais tout en continuant leur marche.

Il y a eu une échauffourée entre les Turcs de Sakoha et les chrétiens de Fondesi par suite d'actes de cruauté commis par les Turcs.

La question de l'abolition du droit sur la mouture au parlement italien.

Londres, 8—Une dépêche de Rome au Times dit que le ministre des finances, continuant son discours à la Chambre des Députés en faveur de l'abolition de la taxe sur la mouture, a dit que le budget de 1880 donnerait un excédant de près de 13,000,000 de lires. L'abolition de la taxe sur la mouture est, dit-il, un acte de justice et de réparation sociale.

Poursuites contre M. Bradlaugh.

Londres, 8—Le "Post" dit: l'orateur de la Chambre a informé M. Bradlaugh que le fait de servir une assignation à un membre de la Chambre dans l'enceinte du Parlement ne constitue pas une violation de privilège parlementaire. Une autre assignation a été présentée hier à M. Bradlaugh.

Les meetings en Irlande.—Le bill des compensations à la Chambre des Lords.

Londres, 8—Une dépêche de Dublin au Times, dit: Des meetings ayant pour but de sanctionner l'agitation des terres dans ses progrès ont eu lieu dans toutes les parties de l'Irlande occidentale. Des représentants de la ligue des terres assistaient aux meetings du comté de Dunmore.

On y a voté des résolutions qui engagent le meeting à continuer l'agitation pour l'abolition du système de propriété et l'établissement de la propriété en faveur des paysans.

Le Truth dit: Le bruit court que lord Derby, conservateur libéral, se fera le chef de l'opposition au projet de compensation aux fermiers irlandais. Le projet est devant la Chambre des Lords.

Opposition aux bills des compensations.

Londres, 8—Le correspondant du Times à Dublin dit que les opposants au projet de compensation aux fermiers irlandais ont l'intention de combattre jusqu'au bout. Ils pensent que la Chambre des Communes et le pays seront abusés par la déclaration suivant laquelle le projet aura des effets assez retreints tandis qu'en réalité il devra s'appliquer aux trois quarts du pays. De nombreuses pétitions contre le bill, portant les signatures de libéraux avancés, ont été envoyées dans tout le pays.

Situation alarmante de l'Irlande.

Londres, 8—Le correspondant du Times à Dublin dit que le fénianisme est un fait de l'agitation terrienne et fait toute sa force. Il est impossible à tous ceux qui résident dans l'ouest de ne pas se sentir alarmés des dangers manifestes que court le pays. Il n'y a pas de doute que la plupart des paysans ont été exercés militairement et sont soumis à une discipline militaire. Ou ne perd aucune occasion de se procurer des aveux.

Démission d'un membre du cabinet anglais.

Londres, 8—Le bruit courait à la Chambre des Communes que le marquis de Lansdown, sous-secrétaire d'Etat de l'Inde, avait donné sa démission, parce qu'il ne pouvait pas consciencieusement soutenir à la Chambre des Communes à la Chambre des Lords, et que d'ailleurs il était propriétaire en Irlande.

Lord Elcho, conservateur libéral, a demandé, s'il était vrai que Lord Lansdown ne faisait plus partie du gouvernement.

M. Gladstone a répondu que le fait était vrai. Cette réponse a été accueillie par les applaudissements du parti conservateur.

Le danger du bill des compensations.

Londres, 8.—Le correspondant du Scotsman, d'Edimbourg, dit: Le gouvernement a reçu d'Irlande des informations suivant lesquelles, si le bill de compensation est rejeté, la paix publique y sera presqu'inévitablement troublée.

Une dépêche de Dublin au Times dit: Ceux qui font de l'opposition au bill croient que si le peuple anglais se rendait compte du caractère et de la portée du bill, il ne passerait jamais.

Cette partie est beaucoup plus étendue qu'on ne croit. Le bill embrasse onze millions d'acres sur vingt millions d'acres que renferme le pays. Il sera surtout funeste aux petits propriétaire qui ont à lutter avec les fermiers que le bill convre de sa protection, il réduira ces propriétaires à l'indigence. Ceux qui ont donné le plus et perdu le plus sont ceux qui souffrent davantage, tandis que la classe dont le bill a la prétention d'arrêter les exactions, a savoir ceux qui ont exercé la plus grande pression sur les fermiers peuvent actuellement que les entraves que leur oppose la loi soient écartés. Alors ils pourront se venger de ceux qui ne les ont pas payés.

Le comité qui s'organise depuis quelque temps en vue de défendre les intérêts des propriétaires fait des efforts énergiques pour soulever public contre le bill, et il va s'organiser des manifestations publiques dans ce but.

L'agitation terrienne est plus forte que jamais. Il se forme partout dans l'ouest des Ligues et des sociétés auxiliaires de la ligue des terres; dans les meetings, les orateurs prêchent la violence, la résistance. Tout ce qui se passe indique clairement qu'il s'agit d'autre chose que de l'acquisition de quelques terres. Le but intérieur est encore dans l'ombre.

Ce n'est pas par un vote de trente voix que le bill sera adopté. Il est certain que les hommes conduits par la police trouvent autour d'eux assez de secours pour pouvoir s'échapper, sans que la police ait les reprendre!

On dit au peuple qu'il faut avant tout détruire le système actuel de propriété, et que cette besogne une fois faite, le joug anglais sera facilement secoué. Que l'adoption du bill Forster soit de nature à apaiser les esprits, à ramener le pays à de meilleurs sentiments, c'est ce qu'il n'est pas facile d'établir. Les adversaires même du bill prétendent qu'il n'aura qu'un effet désastreux.

Londres, 8—Le Times, dans un éditorial, dit que à la seconde lecture du bill des compensations, la majorité gouvernementale formée de l'union des libéraux avec les irlandais s'est trouvée réduite d'que centaine de voix. L'habile discours de M. Gladstone n'a pas réussi à calmer les inquiétudes de beaucoup de